



Doit-on payer un professionnel si pas de contrat ni de facture ?

Par **Trompette_old**, le **04/11/2007** à **20:41**

Il y a 3 ans, j'ai fait faire un devis à un métreur pour des travaux de bornage. Je n'ai pas signé ce devis et il ne m'a pas établi de contrat non plus mais il a quand même fait les travaux. Après quoi il ne m'a pas donné de facture. Aujourd'hui il me réclame le paiement de 6000 €, est-ce normal ?

Par **Jurigaby**, le **05/11/2007** à **00:33**

vous aviez donné votre accord pour les travaux?

Par **papa tango charly_old**, le **05/11/2007** à **20:14**

tout travail mérite salaire, vous dites-vous, le matin, en allant bosser ?